

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-douzième session
Lomé, République togolaise, 22-26 août 2022

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Conformément à l'article 3(c) du Règlement intérieur du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique et au paragraphe 10 des Procédures spéciales régissant la conduite des séances hybrides de sa soixante-douzième session, le Comité régional de l'Afrique a nommé une commission de vérification des pouvoirs comprenant des représentants des États Membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Kenya, Madagascar, Namibie, République centrafricaine et Zimbabwe.